



Section du Grand-Saconnex

Proposition de motion des conseillers municipaux M. Patrick HULLIGER, Mme Eliane MICHAUD ANSERMET et M. Christophe CHOLLET du 18 février 2013

MOTION pour un renforcement de la sécurité

Considérant :

- qu'un peu partout sur notre commune, de jour comme de nuit, qu'il y a encore des personnes qui s'adonnent au « parking sauvage » (voitures sur les trottoirs, en dehors des cases ou sur des places privées, dépassements des temps de stationnement autorisés en zone bleue, occupation de places réservées aux handicapés par des personnes non autorisées, voitures « tampon » cumulant les amendes sur leur pare-brise).
- que de nombreuses infractions en matière de circulation sont encore commises chaque jour dans notre commune (feux de signalisation brûlés aux croisements des chemins François-Lehmann et Edouard-Sarasin, (passage lignes jaunes menant à Palexpo), ainsi que de la route de Colovrex et La-Voie-du-Coin, cyclistes et des deux-roues motorisés qui roulent sur les trottoirs, automobilistes qui circulent en sens interdits, rodéos motorisés nocturnes).
- que des personnes promènent encore leur chien sans les tenir en laisse.
- que sur le territoire de la commune les déprédations matérielles sont en augmentation.
- que les abandons de déchets sauvages sur la voie publique prolifèrent.

Par ces motifs, le Conseil municipal

Invite la commission de la prévention et de la sécurité

- à étudier la mise en œuvre de mesures ciblées permettant de faire disparaître les incivilités qui rendent le quotidien difficile
- de prendre en considération et d'étudier les possibilités d'optimiser la collaboration entre la police municipale, la gendarmerie cantonale et le nouveau corps intercommunal des contractuels